

Ouverture du serveur SIAM : Du 26 mars à 12h au 9 avril 2013 à 23h
Saisie des vœux sur Siam (20 vœux maximum) ;

Dépôt du dossier handicap à la DPE : Jusqu'au 19 avril 2013

Date limite de retour des fiches de candidatures à un poste spécifique académique : Jusqu'au 19 avril 2013

Edition par la DPE des confirmations des demandes de mutation et envoi par courrier électronique dans les établissements : Le 10 avril 2013 -avant midi

Edition par la DPE des préférences d'affectation des TZR et envoi par courrier électronique dans les établissements de rattachement : Le 10 avril 2013 -avant midi

Date limite de retour des confirmations de participation au mouvement ainsi que des pièces justificatives (préférences des TZR également) : Entre le 11 et le 19 avril 2013

Groupe de travail sur les dossiers Handicap : Le 14 mai 2013

Affichage des barèmes - Contestations éventuelles par les personnels ([Fiche de contestation](#)) : Du 10 mai au 15 mai 2013

Formations Paritaires Mixtes Académiques : Du 18 au 21 juin 2013